



Pôle métropolitain
du Pays de Brest
9 rue Duquesne - BP 61321
29213 Brest Cedex 1
Tél. 02 98 00 62 30
www.pays-de-brest.fr

L'Edito

Le Dossier

GIZC d'ici ...
et d'ailleurs

Brèves...
A la une

Brest métropole océane

Communauté de
communes du
Pays d'Iroise

Communauté de
communes du
**Pays de Lesneven
Côte des Légendes**

Communauté de
communes du
**Pays de
Landerneau-Daoulas**

Communauté de
communes du
Pays des Abers

Communauté de
communes de la
Presqu'île de Crozon

Communauté de
communes de
l'Aulne Maritime



Port du Stellac'h (Saint-Pabu)

De l'intention à l'action !

Depuis 2010, le Pays de Brest a entrepris de construire une démarche de Gestion intégrée de la zone côtière avec la participation des acteurs du littoral. Une première période a été dédiée à la définition du projet, à l'organisation des instances de réflexions et de validation, à la recherche de financement, et au lancement d'études préalables.

Aujourd'hui, le projet entre dans une nouvelle dimension. Les études des trois groupes de travail sont à même de se décliner en actions concrètes sur le terrain.

- Les premiers bilans de l'étude carénage sont mis à profit pour accompagner la réalisation des nouveaux équipements de carénage définis par le schéma du carénage validé en mars 2012 ;
- Les réunions avec les communes ayant à gérer des zones de baignade aboutiront à la création de panneaux d'affichage comportant des informations réglementaires sur la qualité des eaux de baignade mais aussi des informations touristiques ;
- Les espaces de concertation appelés « forums », mis en place dans la Baie de Daoulas, le fond de Rade/Aulne et les Abers, ont été riches en échanges et ont permis de proposer et valider 10 actions prioritaires.



Daniel Moysan
Vice-président du Pays de Brest
en charge du littoral,
du patrimoine et des espaces sensibles.



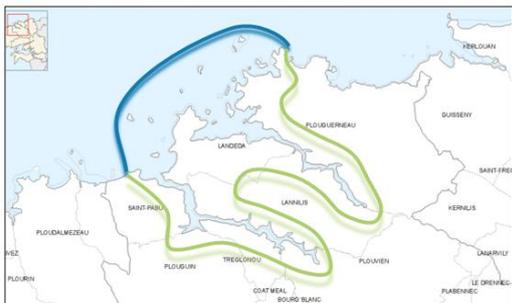
L'Edito

Le Dossier

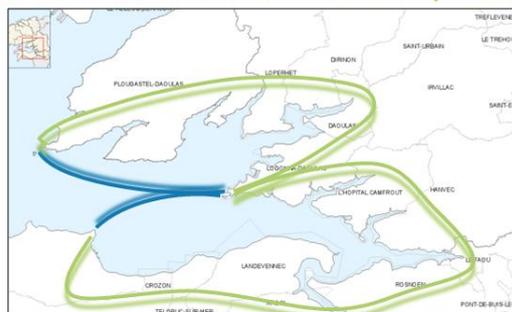
GIZC d'ici ...
et d'ailleurs

Brèves...
A la une

Les Abers



La baie de Daoulas et le fond de Rade / Aulne



Parole d'expert / d'acteur

Michel Diverrès, ostréiculteur, Syndicat ostréicole et mytilicole de la rade de Brest

La profession conchylicole commence à se heurter aux autres usagers du littoral lors des projets de développement. Elle souhaite trouver des solutions en amont. Une avancée a été faite avec l'élargissement de la commission des cultures marines aux associations et à Natura 2000. Les forums GIZC du Pays de Brest de concertation proposent autre chose : un espace de discussion où les projets pourraient être proposés et discutés en amont.

Le nombre des résidents et des usagers du littoral a fortement augmenté. La nature de leur culture marine a changé. Les professionnels doivent aussi s'adapter à ce changement. On ne peut pas continuer à proposer des projets et essayer des revers à chaque fois. Il faut aller vers les élus et les associations pour voir si des solutions acceptables peuvent être trouvées par tous.

Du bon usage de la concertation pour le partage de l'espace littoral

Cette démarche de concertation intitulée « forum » a été conduite dans l'objectif de formaliser les enjeux et les priorités d'actions autour du partage de l'espace littoral. Trois secteurs regroupant entre 50 et 80 acteurs ont été choisis dans un premier temps : la baie de Daoulas, le fond de Rade / Aulne, les Abers.



En février et mars, deux forums par secteur ont rassemblé professionnels de la mer, élus, associations d'usagers, organismes institutionnels. Les enjeux exprimés ont donné une bonne lisibilité des besoins et ont permis de définir des spécificités propres à chaque secteur. En parallèle, une mission de diagnostic par secteur a été confiée à l'UBO. L'ensemble de ces travaux ont abouti à la proposition de 10 actions prioritaires :

diagnostic par secteur a été confiée à l'UBO. L'ensemble de ces travaux ont abouti à la proposition de 10 actions prioritaires :

Secteur Baie de Daoulas

- Réaliser un plan de développement pour Pors Beac'h (Logonna-Daoulas)
- Elaborer un schéma d'organisation de l'anse de Penfoul (Plougastel-Daoulas/Loperhet)

Secteur Fond de Rade / Aulne

- Accompagner le projet d'aménagement du site de Térénez (Rosnoën)
- Etudier un schéma maritime sur Logonna-Daoulas, L'Hôpital-Camfrout, Hanvec

Secteur Abers

- Poursuivre l'organisation des Dunes de Sainte-Marguerite (Landéda)
- Engager un schéma partagé de la localisation des concessions et des zones de développement de la conchyliculture

Tous les secteurs

- Mettre en place un balisage de zones avec des bouées jaunes
- Donner une vision maritime aux PLU en cours de révision, intégrer des travaux dans le SCoT
- Etudier les perspectives de maintien voire d'installation des agriculteurs en espace littoral
- Augmenter les liens entre les professionnels et la population par une valorisation de la filière conchylicole.



L'Edito

Le Dossier

GIZC d'ici ...
et d'ailleurs

Brèves...
A la une



Carénage sur la cale du port du Moulin Blanc

Parole d'expert / d'acteur

André Talarmin, Président de la Communauté de communes du Pays d'Iroise, maire de Plouarzel

La CCPI possède une grande façade maritime avec 13 communes littorales. Consciente de sa richesse, elle travaille depuis plusieurs années sur la qualité du littoral : contrat entretien restauration de l'Ildut, profils de zones de baignade, mise aux normes des exploitations agricoles, SPANC, ... La création de 3 équipements de carénage, indiqués par le schéma de carénage du Pays de Brest, vient naturellement à la suite :

- à Portsall, une cale de carénage est prévue principalement pour les petits plaisanciers. La gestion sera assurée par la commune qui gère déjà le port.
- à l'Aber Ildut, une grande aire et une cale de carénage seront aménagées pour les plaisanciers mouillant entre Ploumoguer et Landunvez. La collectivité privilégie la délégation de la gestion au professionnel installé sur le site.
- au Conquet, l'aire de carénage projetée sera adaptée aux bateaux professionnels. La gestion sera déléguée à la CCI.

« Je serai vigilant sur l'entretien, sur le suivi des équipements. Des entretiens réguliers sont nécessaires ».

Premiers résultats de l'étude « carénage »

Le groupe de travail « Organisation de la plaisance et du carénage » s'est donné comme objectif de réduire les impacts du carénage sur le milieu marin par la création d'équipements de traitement efficaces et par l'exploration de techniques moins impactantes pour le milieu.

Pour ce faire, le pôle métropolitain a missionné le bureau d'études IDHESA Bretagne Océane pour conduire une étude sur deux ans, en partenariat avec le Parc naturel marin d'Iroise. Le but de cette étude est d'aboutir à l'élaboration de préconisations pour les futurs équipements de carénage définis par le schéma de carénage du Pays de Brest et à l'amélioration de ceux existants.

IDHESA a réalisé dans un premier temps des enquêtes auprès des plaisanciers et des fournisseurs de peintures antisalissures pour déterminer la nature des produits utilisés par les plaisanciers. Puis IDHESA a procédé à des observations et des prélèvements dans les équipements de carénage existants du port de l'Aber Wrac'h et du port du Moulin Blanc afin d'évaluer le fonctionnement des équipements de ces deux ports.

Au retour des premiers résultats et de ceux provenant de l'étude menée pour le Parc marin naturel d'Iroise en 2011 sur les ports de Morgat, Camaret et Douarnenez, il apparaît que :

- les systèmes de traitement actuels présentent des efficacités très variables : des dysfonctionnements conduisent à du relargage de produits toxiques dans le milieu, des manques d'entretien ont été régulièrement constatés ;
- sauf à Camaret, les biocides ne sont pas pris en charge par les équipements ;
- des produits interdits à l'utilisation depuis 2008 et 2009 sont toujours utilisés (TBT, diuron, ...).

En conséquence, il importe de renforcer l'efficacité des équipements par l'installation de filtres à charbon captant les biocides et par la création de meilleures protections aériennes (bourrelets, protection contre le vent). La gestion des équipements s'avère un point capital pour assurer le bon fonctionnement. Il est important que le suivi quotidien des équipements et la tenue d'un carnet d'entretien soient effectués.

Enfin, un travail de pédagogie auprès des plaisanciers sur l'utilisation des molécules interdites pourraient être mis en place pour les sensibiliser à changer leurs pratiques. La 3^e phase de la mission d'IDHESA, qui porte sur la réduction de l'application d'antifouling par la démonstration et l'incitation, permettra d'apporter un éclairage sur les pratiques à favoriser.



L'Edito

Le Dossier

GIZC d'ici ...
et d'ailleurs

Brèves...
A la une

Les groupes de travail GIZC :

- Organisation de la plaisance et du carénage

Présidents : **François Collec**, Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas et **Gilbert Bellec**, Vice-président de la Communauté de communes du Pays des Abers.

- Qualité des eaux de baignade

Président : **Thierry Fayret**, Vice-président de Bmo.

- Partage de l'espace littoral

Présidents : **Jean-Yves Bodennec**, Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes et **Roger Lars**, Vice-président de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon.

Chargée de mission GIZC :

Catherine Dumas assure l'animation et la coordination de la démarche GIZC du Pays de Brest.

Contact : catherine.dumas@pays-de-brest.fr - tél : 02 98 00 62 33



Site de la future aire de carénage du port de l'Ildut

L'accompagnement du schéma du carénage

Depuis la validation du schéma de carénage en mars 2012, une aire de carénage a été réalisée au port du Château et la cale de Morgat a été aménagée pour accueillir les bateaux de plus de 6 tonnes qui ne peuvent être grutés.

Des projets prennent forme dans l'aber Benoît. La cale du port du Stellac'h à Saint-Pabu sera la première équipée, suivie dans un deuxième temps de la création d'une cale de carénage au port du Vill à Landéda.

Dans le Pays d'Iroise, les études sont menées pour le port du Conquet, le port de l'Aber Ildut et Portsall.

En fond de Rade, la communauté de communes de l'Aulne maritime a validé les propositions d'aménagement terrestre du site de Térénez à Rosnoën, avec la création d'une aire de carénage.

L'affichage de la qualité des eaux de baignade

A partir de 2012, les modalités d'information du public sont renforcées à proximité des eaux de baignade et par internet. L'affichage sur site comprend désormais le classement en cours, les résultats du dernier prélèvement, la description du site de baignade, des informations en cas de situation anormale et en cas d'interdiction permanente.

Cet affichage nécessitant la création d'un ou plusieurs panneaux sur les accès aux zones de baignade, la Pays de Brest a proposé d'élaborer un modèle de panneau commun à toutes les communes littorales. Au-delà de la réponse à l'obligation réglementaire, ces panneaux proposeront un accueil sur le site de baignade avec un descriptif de la zone et des services de proximité liés à la baignade.

Un travail de concertation avec les communes a été mené pour concevoir le contenu et le format des panneaux. Un cahier des charges pour faire appel à un prestataire est en cours de rédaction. Les nouveaux panneaux pourront être installés pour la saison 2014.

Les premières Rencontres de la GIZC le 10 décembre 2013

Les premières Rencontres de la GIZC dans le Pays de Brest auront lieu au centre de Moulin Mer à Logonna-Daoulas. Le matin sera consacré à des échanges sur la GIZC en Pays de Brest. L'après-midi, deux visites apporteront une vision concrète de la mise en œuvre des actions engagées.

«Gestion Intégrée des Zones Côtières en Pays de Brest» est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.